



Canada - China Legislative Association
Association législative Canada - Chine



Canada - Japan Inter-Parliamentary Group
Groupe interparlementaire Canada - Japon

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
à la 29^e assemblée générale de l'Organisation
interparlementaire de l'ANASE**

**Association législative Canada-Chine et
Groupe interparlementaire Canada-Japon**

Singapour

18 au 22 août 2008

Rapport

Participation de la délégation parlementaire canadienne à la 29^e assemblée générale de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE

L'Organisation interparlementaire de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) a tenu sa 29^e assemblée générale du 18 au 22 août 2008, à Singapour. Le Parlement du Canada, qui a le statut d'observateur à l'Organisation interparlementaire de l'ANASE, a envoyé une délégation formée de membres du Groupe interparlementaire Canada-Japon (GICJ) et de l'Association législative Canada-Chine (ALCC). L'ALCC était représentée par ses co-présidents, l'honorable Joseph A. Day, sénateur, et M. Bob Mills, député. Le GICJ était représenté par son co-président, l'honorable Bryon Wilfert, député. Le secrétaire de la délégation était M. Paul Cardegna.

Activités de la conférence

La délégation canadienne a observé la première séance plénière, qui a commencé par les déclarations de l'honorable Abdullah Tarmugi, président de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE et président du Parlement de Singapour, et du très honorable Lee Hsien Loong, premier ministre de Singapour. Des déclarations ont été faites par les chefs des délégations des huit pays membres de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE République d'Indonésie, (Royaume du Cambodge, République démocratique populaire Lao, Fédération de Malaisie, République des Philippines, Royaume de Thaïlande, République socialiste du Vietnam et République de Singapour) et des deux pays observateurs spéciaux du Groupe interparlementaire de l'ANASE (Brunei Darussalam et Union du Myanmar).

Ensuite, au cours de la première séance plénière, des déclarations ont été faites par les chefs des délégations des États observateurs (Australie, Canada, République populaire de Chine, Parlement européen, Japon, République de Corée, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Fédération de Russie). M. Bob Mills, député et co-président de l'ALCC, a fait une déclaration au nom de la délégation canadienne, dont le texte constitue l'annexe A du présent rapport.

Le deuxième jour de la conférence, la délégation canadienne a observé les délégués des États de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE au cours des réunions du comité des questions politiques, du comité des questions économiques, du comité des questions sociales et du comité des questions organisationnelles.

Chacune des délégations des États observateurs a participé à une réunion de dialogue avec les représentants des États membres de l'ANASE. Les membres de la délégation canadienne ont rencontré leurs homologues des États membres de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE le jeudi 21 août 2008 et ont discuté d'une vaste gamme de questions. Le programme de la réunion de dialogue était le suivant :

- a) sécurité régionale
- b) coopération économique et commerciale
- c) possibilités d'investissement
- d) questions environnementales

- e) coopération en matière de technologie de l'information
- f) coopération pour le développement et percée dans les négociations du Cycle de Doha
- g) échanges parlementaires entre les pays membres de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE et les pays observateurs

Le dialogue était présidé par l'honorable Masagos Zulkifli B. M. M., député du Parlement de Singapour. Son résumé des principaux points de discussion a été présenté à la deuxième séance plénière et constitue l'annexe B du présent rapport.

La délégation canadienne a participé à la deuxième séance plénière, le dernier jour de la conférence. Tous les rapports des comités et des dialogues des observateurs ont été présentés au cours de cette séance et adoptés par la plénière, y compris le communiqué conjoint de la conférence qui constitue l'annexe C du présent rapport.

La 30^e assemblée générale de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE aura lieu à Pattaya City, Thaïlande, du 2 au 8 août 2009.

Réunions bilatérales

La délégation canadienne à la 29^e assemblée générale de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE a également participé à des réunions bilatérales avec les délégations de l'Indonésie, du Japon et du Vietnam.

Indonésie

La délégation canadienne a accueilli la délégation indonésienne en soulignant que l'Indonésie est un endroit clé pour l'investissement stratégique du Canada en Asie du Sud-Est et a indiqué un vif intérêt à accroître les échanges parlementaires entre les deux pays. Les deux délégations ont discuté de la candidature de l'Indonésie à la présidence de l'Union interparlementaire (UIP) et les Canadiens ont résolu d'exprimer leur approbation de cette entreprise au Section canadienne de l'UIP. Le sujet délicat de la participation des parlementaires en exil de la Birmanie aux réunions futures de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE a été soulevé et les Indonésiens ont manifesté leur soutien envers cette initiative. Les Canadiens ont fait état de leur frustration devant la réticence continue des États de l'ANASE à confronter la situation des droits de la personne de la Birmanie et l'absence de démocratie dans ce pays. Les Indonésiens ont dit qu'ils sont intéressés à discuter de la question mais qu'ils n'ont pas reçu de soutien des autres États de l'ANASE. Finalement, les deux délégations ont souligné l'importance d'accroître les relations commerciales et l'investissement qui profitent aux deux pays.

Japon

Les deux délégations ont entrepris la réunion en soulignant que 2008 marquait le 80^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Japon et le Canada. Les délégués des deux pays attendent avec grande impatience la visite prévue de l'Empereur Akihito au Canada en 2009. Les délégués canadiens ont reconnu et apprécié le soutien continu du Japon en faveur des initiatives internationales de lutte contre le terrorisme, même si la constitution du pays interdit la participation des forces armées japonaises à des opérations militaires offensives. Les deux délégations ont

convenu que le Japon et le Canada devraient collaborer plus étroitement dans des initiatives de maintien de la paix et ont recommandé l'affectation d'un attaché militaire à l'Ambassade du Japon à Ottawa. Les délégués ont discuté aussi des relations commerciales dans le contexte de l'accord-cadre signé en 2005, dont les Canadiens espèrent qu'il donnera lieu à la conclusion d'un accord de libre-échange malgré les craintes des Japonais concernant l'effet d'un tel accord sur l'industrie agricole de leur pays. Les délégués ont abordé en dernier lieu la question du changement climatique et la nécessité de développer des formes de technologie énergétique plus propres.

Vietnam

La délégation canadienne a dit que 2008 marquait le 35^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Vietnam et le Canada et que les deux pays souhaitent tous deux accroître l'investissement économique et les coentreprises, particulièrement en matière d'initiatives environnementales et de tourisme. Les représentants du Vietnam ont discuté de leur désir d'organiser des visites de délégations de travailleurs vietnamiens au Canada pour y améliorer leurs compétences. Le gouvernement du Vietnam travaille en étroite collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) sur ces initiatives. Les Canadiens ont noté que des délégués et des employés de l'Assemblée nationale du Vietnam étaient déjà venus chez nous étudier le Parlement et la démocratie du Canada. Les délégués des deux pays ont discuté également des effets continus du changement climatique et des inquiétudes du Vietnam devant l'érosion côtière qui se produirait si le niveau de la mer devait monter. Les deux délégations croyaient qu'il est essentiel de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour empêcher la dégradation écologique.

Conclusion

Les membres de la délégation canadienne ont estimé que leur participation à la conférence leur avait permis de mieux comprendre les enjeux des États membres de l'ANASE. Le temps passé en compagnie de leurs collègues de l'ANASE a été une excellente occasion pour les parlementaires canadiens de nouer des relations bilatérales et multilatérales avec les États de l'Asie du Sud-Est et de renforcer celles qui existaient déjà.

Respectueusement,

L'honorable Joseph Day, sénateur
Co-président
Association législative Canada-Chine

L'honorable Marie-Paule Poulin, sénatrice
Co-présidente
Groupe interparlementaire Canada-Japon

M. Bob Mills, député
Co-président
Association législative Canada-Chine

L'honorable Bryon Wilfert, député
Co-président
Groupe interparlementaire Canada-Japon

Dépenses de voyage

ASSOCIATIONS	Association législative Canada-Chine Groupe interparlementaire Canada-Japon
ACTIVITE	29 ^e assemblée générale de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE
DESTINATION	Singapour
DATES	18 au 22 août 2008
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'honorable Joseph Day, sénateur
CHAMBRE DES COMMUNES	L'honorable Bryon Wilfert, député M. Bob Mills, député
EMPLOYÉ	M. Paul Cardegna, secrétaire de la délégation
TRANSPORT	42 063,65 \$
HÉBERGEMENT	2 877,05 \$
ACCUEIL	171,46 \$
INDEMNITES QUOTIDIENNES	1 256,97 \$
CADEAUX OFFICIELS	531,75 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	49,63 \$
TOTAL	46 950,51\$

ANNEXE A

ALLOCUTION PRONONCÉE À LA 29^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION INTERPARLEMENTAIRE DE L'ANASE PAR M. BOB MILLS, DÉPUTÉ ET CODIRIGEANT DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

Monsieur le président, distingués délégués, mesdames et messieurs. Nous sommes ravis d'avoir été invités à participer à la 29^e assemblée annuelle de l'Organisation interparlementaire de l'ANASE. La poursuite du dialogue entre les pays ne fait que contribuer à accroître et à solidifier les liens d'amitié que nous avons tissés au cours des 30 dernières années avec les pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est. La présence continue du Canada à ce forum donne à nos parlementaires une occasion unique de mieux comprendre les enjeux des pays membres de l'ANASE. Seuls des entretiens en personne nous permettent de mieux nous connaître.

Bien qu'un océan sépare nos pays, nous sommes unis sur de nombreux fronts, et nos objectifs se recoupent sur un certain nombre de questions clés. Nous avons les mêmes préoccupations à l'égard du système de commerce international, de la sécurité internationale, de l'environnement et du développement durable, de la pauvreté et de la collaboration en matière d'information et de technologie.

Il importe de souligner qu'à titre de parlementaires canadiens, ce n'est pas nous qui définissons les politiques gouvernementales. Néanmoins, nous jouons un rôle dans les relations internationales, principalement dans le cadre de notre travail au sein des comités parlementaires. Nos comités se penchent en effet sur bon nombre de dossiers qui ont une dimension internationale, et c'est dans ce sens qu'il est extrêmement important de continuer de faciliter le dialogue entre les parlementaires de l'ANASE et du Canada. En comprenant mieux l'Asie du Sud-Est, nous pouvons mieux nous acquitter de nos fonctions au sein des comités parlementaires.

Comme je l'ai dit précédemment, le Canada et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est ont toujours entretenu des liens de collaboration, et ces liens nous tiennent toujours à cœur. La force du partenariat entre le Canada et l'Asie du Sud-Est a récemment été démontrée par la réaction immédiate du Canada face aux ravages causés par le cyclone Nargis, le tremblement de terre en Chine et d'autres catastrophes naturelles qui ont frappé la région.

La collaboration économique et commerciale est évidemment un élément essentiel des liens entre le Canada et les pays de l'Asie du Sud-Est. Nous reconnaissons que l'Asie du Sud-Est offre d'importantes possibilités au Canada. Votre progrès économique a été impressionnant et, à eux seuls, les pays membres de l'ANASE représentent un marché diversifié et en croissance de quelque 560 millions de personnes.

Au moment où vos pays intensifient leur coopération entre eux et avec leurs partenaires asiatiques, le Canada souhaiterait accentuer sa présence dans la région. L'accroissement des échanges contribuerait à combler l'écart de développement de certains pays de l'ANASE.

Nous reconnaissons que les possibilités d'investissement constituent un aspect important de nos relations économiques. Elles sont aussi un élément essentiel de la croissance économique et du développement de la région. Qui plus est, l'investissement étranger crée des liens importants en Asie du Sud-Est pour les entreprises, les consommateurs et les travailleurs canadiens.

L'investissement est un vote de confiance dans la région que donnent les gens d'affaires canadiens. Bien sûr, pour être en mesure d'investir, les entreprises doivent pouvoir compter sur de bonnes règles d'investissement qui assurent une stabilité, une transparence, une prévisibilité et une protection aux entreprises canadiennes. C'est pour cette raison que le Canada a toujours été en faveur d'un système solide et réglementé.

Les parlementaires canadiens reconnaissent qu'en cette ère d'intégration mondiale que nous traversons, les problèmes de sécurité ont un effet d'entraînement; ils bouleversent la vie des habitants du pays où ces problèmes éclatent, mais ils influent aussi sur les politiques et les comportements dans d'autres parties du monde. Les conflits régionaux, la sécurité énergétique, le financement du terrorisme, les pandémies, le trafic des armes et des stupéfiants sont autant d'enjeux qui ont une incidence sur la sécurité du Canada et celle de nos partenaires. En conséquence, nous reconnaissons qu'il est nécessaire de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires pour éviter que des situations ne dégénèrent en problèmes, ici ou ailleurs.

Le trafic de stupéfiants et le financement du terrorisme sont deux questions de sécurité auxquelles le Canada s'attaque en collaboration avec ses partenaires internationaux. Mentionnons aussi la corruption, la cybercriminalité, le blanchiment d'argent et la traite de personnes. Au cours de nos réunions ici, nous voulons discuter de la façon dont le Canada et les pays de l'ANASE peuvent collaborer dans la lutte contre ces fléaux mondiaux.

Les enjeux environnementaux prennent de plus en plus d'importance dans nos relations. Les Canadiens se préoccupent des répercussions que peuvent avoir les catastrophes naturelles. Le tsunami, les récents tremblements de terre qui ont secoué le Japon, l'Indonésie et la Chine ainsi que le cyclone Nargis nous rappellent tous qu'une catastrophe est vite arrivée.

En conjuguant nos efforts, nous avons la possibilité d'atténuer l'impact de ces événements. Au cours de nos discussions, nous espérons en apprendre davantage sur les mesures que vous prenez pour vous préparer aux catastrophes naturelles et pour réduire l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.

Les parlementaires du Canada reconnaissent que la collaboration en matière d'information et de technologie est essentielle pour régler bon nombre de problèmes qui

guettent le monde aujourd'hui. Nous comprenons l'importance de partager la technologie et les pratiques exemplaires afin de nous aider mutuellement à surmonter les problèmes qui persistent et prennent de l'ampleur.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, par exemple, l'information et la technologie seront essentielles pour atténuer les changements climatiques. Les technologies d'énergie non polluantes sont très prometteuses pour limiter l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Le développement de sources d'énergie de remplacement aidera les pays développés tout comme les pays en développement dans leur quête d'autonomie énergétique. Le Canada compte de nombreuses entreprises qui se spécialisent dans les nouvelles technologies comme le traitement des déchets et la production d'énergie solaire et éolienne.

Le Canada a fait partie du groupe de discussion G8+5 mis sur pied en 2005 par Tony Blair. Il importe que le monde s'unisse et convienne d'entreprendre des négociations en vue d'un accord pour la période après 2012. Il doit y avoir une date butoir pour les négociations de 2009 à Copenhague, comme il a été décidé à Bali.

Permettez-moi d'énoncer clairement la position du Canada : le Canada croit qu'un accord sur le changement climatique après 2012 doit comprendre des obligations contraignantes en matière de réduction des émissions pour tous les grands pays émetteurs (y compris les États-Unis, la Chine et l'Inde) et doit permettre une certaine souplesse quant aux approches et aux outils à utiliser pour atteindre ce but. Il y a d'autres éléments importants de ce cadre que le Canada continuera à promouvoir dans les négociations internationales, notamment :

- la considération des circonstances nationales,
- la promotion d'une technologie propre,
- l'utilisation des mécanismes du marché afin d'offrir des incitatifs efficaces pour la diminution des émissions, y compris la réduction de la déforestation (qui représente 20 % du problème) et
- le fait de tenir compte de l'adaptation au changement climatique dans les plans de développement nationaux.

Permettez-moi d'insister sur nos principaux messages :

1) Le changement climatique est bien réel et est l'enjeu décisif de notre génération. Le Canada est prêt à faire sa part. Le Canada a fait connaître les détails de son cadre de réglementation pour les émissions atmosphériques, qui devrait réduire les émissions absolues de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020 et de 60 à 70 % d'ici 2050, par rapport aux niveaux de 2006, ce qui équivaut à une réduction de 50 % par rapport aux niveaux de 1990.

2) Le Canada s'est engagé à travailler à la conclusion d'un accord d'ici 2009.

3) Pour pouvoir espérer atteindre l'objectif ultime de la Convention cadre sur le changement climatique d'ici 2050, il est clair maintenant que les mesures prises par les « pays développés » traditionnels ne suffiront pas.

4) Tous les grands émetteurs, comme les États-Unis et les économies émergentes, y compris la Chine, l'Inde, le Brésil et d'autres, doivent accepter des obligations contraignantes de réduction de gaz à effet de serre si l'on veut relever le défi climatique mondial. Toutefois, il faut tenir compte de la réalité particulière à chaque pays.

5) Le prochain accord international doit être réaliste et offrir aux pays plus d'outils et une plus grande souplesse pour que les réductions d'émissions puissent être économiquement viables et technologiquement faisables.

6) Enfin, le temps de parler est révolu; nous devons maintenant passer à l'action et embrasser une vision à long terme, à l'instar de la vision à long terme de collaboration que les pays membres de l'ANASE sont en train d'élaborer.

Le dialogue interparlementaire est important pour les parlementaires du Canada, et nous sommes nombreux à participer aux travaux de maintes associations parlementaires et de groupes interparlementaires. Mentionnons entre autres le Groupe parlementaire Canada-Japon, coprésidé par l'honorable Bryon Wilfert, membre du Conseil privé et député, ainsi que l'Association législative Canada-Chine, représentée par l'honorable Joseph A. Day, sénateur, et moi-même.

J'aimerais terminer en vous remerciant infiniment de nous avoir accueillis à votre assemblée et en remerciant Singapour pour l'excellent accueil qu'elle nous a réservé. Les réunions que nous avons tenues avec nos homologues de l'Asie du Sud-Est ont été éclairantes, et nous comprenons mieux maintenant les enjeux qui se présentent à vous. J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter la Chine d'avoir rempli de façon exceptionnelle son rôle d'hôte des Jeux olympiques. J'ai assisté à l'ouverture le 8 août, et c'était vraiment sensationnel. Félicitations aussi à Singapour pour sa médaille. Nous sommes très fiers d'être sans cesse invités à participer à votre forum et nous espérons pouvoir continuer de faciliter le dialogue entre nos pays. Au nom de mes collègues, l'honorable Bryon Wilfert et l'honorable Joseph A. Day, ainsi que M. Paul Cardegna, le secrétaire de la délégation, je vous remercie.

ANNEXE B

RAPPORT SUR LE DIALOGUE ENTRE L'ORGANISATION INTERPARLEMENTAIRE DE L'ANASE ET LE CANADA

Votre Excellence, le président de la 28^e assemblée générale de l'OIA, distingués parlementaires :

1. OUVERTURE

Le dialogue entre l'OIA et la délégation du Canada a lieu dans la salle Pink Azalea de l'hôtel Shangri-La, à Singapour, le 21 août 2008, entre 14 et 16 heures.

2. PRÉSENTATION DES DÉLÉGUÉS

Le président de la séance, M. Masagos Zulkifli B M M, souhaite la bienvenue aux délégués qui participent au dialogue avec le Canada. Puis les membres de l'OIA, les observateurs et les représentants du Canada se présentent.

Assistent au dialogue les délégués suivants :

Canada

M. Bob Mills

M. Joseph A. Day

M. Bryon Wilfert

M. Paul Cardegna

Cambodge

M. Chhit Kim Yeat

M. Chan Savan

Indonésie

Mme Saidah Sakwan

Mme Yoyoh Yusroh

Lao

M. Phonethep Pholsena

Malaisie

Mme Fuziah Salleh

Singapour

Mme Eunice Olsen

Mme Ellen lee

Philippines

M. Jesus Crispin Remulla

Mme Reyliana G Nicolas

Thaïlande

M. Somboon Uthaiwiankul

Vietnam

M. Vu Viet Ngoan

3. DISCUSSION

Le président de la séance invite le Canada à présenter une allocution d'ouverture. Le Canada remercie les délégués de participer au dialogue.

Tous les délégués remercient le Canada pour l'aide apportée à leur pays. Durant la discussion, les délégués se concentrent sur les sujets qu'ils considèrent importants pour leur pays.

Cambodge

Le délégué du Cambodge remercie le Parlement du Canada d'avoir contribué, dans divers domaines, à la reconstruction du pays. Il mentionne plusieurs projets soutenus par le gouvernement du Canada, notamment dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de l'éducation, de la santé, le programme de l'ACDI, etc.

Le délégué du Cambodge signale que le pays éprouve des difficultés relativement au cycle de Doha de l'OMC, les agriculteurs de l'Asie étant encore aux prises avec des problèmes sur le marché international en raison de la concurrence créée par les subventions agricoles des pays développés. Il demande l'aide du Canada pour éliminer ces subventions.

Le Cambodge soulève aussi la question des bourses canadiennes à l'intention des étudiants cambodgiens dans le domaine de l'exploitation minière et du génie électrique. Ce sujet avait été abordé lors du dialogue de l'année dernière entre l'OIA et le Canada. Il mentionne que le Cambodge n'a pas reçu de réponse de la part du Canada à ce sujet et qu'il aimerait recevoir plus d'aide du Canada.

Réponse du Canada

Le délégué du Canada remercie le Cambodge de ses commentaires et souligne que le Canada et le Cambodge travaillent ensemble depuis de nombreuses années.

Concernant l'offre de bourses à des étudiants cambodgiens, le Canada souligne que plusieurs universités canadiennes offrent des bourses. Il aimerait que le Cambodge indique quelle université l'intéresse et le Canada ferait un suivi. Le délégué du Canada indique aussi que plusieurs universités canadiennes ont mené des activités de rayonnement et ont envoyé des professeurs à l'étranger pour offrir une formation.

Les délégués soulignent d'autres domaines d'intérêt où le Canada et le Cambodge pourraient collaborer. Il y a, par exemple, la déforestation et l'accumulation de déchets. Ces questions doivent être traitées immédiatement. Le Canada dit qu'il pourrait transmettre de l'information sur la façon de transformer les déchets en ressources et la façon de gérer les matières premières, comme les ressources forestières, et en retirer un avantage économique. Toutefois, il serait important de convaincre la population que la question est préoccupante et qu'elle requiert une collaboration régionale.

Malaisie

La déléguée de la Malaisie parle du renforcement du pouvoir des parlementaires. Elle signale que l'échiquier politique change en Malaisie et qu'il faudrait renforcer les institutions politiques. Elle parle aussi de la sécurité alimentaire et de la hausse du prix des aliments. Elle aimerait demander l'avis du Canada sur ces questions et échanger dans des domaines où le Canada pourrait offrir son aide.

Réponse du Canada

Le délégué du Canada dit qu'il faut examiner le renforcement du pouvoir des parlementaires sous différents angles. Il serait important de s'assurer qu'il existe de bons outils, comme le personnel, les ressources et les règles, pour appuyer les parlementaires.

Le Canada signale qu'il a aidé activement d'autres pays à développer leur capacité. Il pourrait offrir des programmes d'échanges qui permettraient de découvrir comment les secrétariats, les comités, les processus et les procédures parlementaires fonctionnent. Le Canada prendrait note de la demande et assurerait un suivi si les pays intéressés indiquaient leurs domaines d'intérêt particuliers.

Le Canada dit que la technologie pourrait servir à atténuer les problèmes de nourriture et de carburant et c'est là un domaine où le Canada pourrait prêter main-forte.

Vietnam

Le délégué du Vietnam parle des subventions agricoles ainsi que du commerce et de l'investissement dans les pays moins développés. Il demande aussi au Canada s'il peut aider les pays moins développés à améliorer leur cadre juridique.

Réponse du Canada

Le délégué du Canada a insisté sur la nécessité d'assurer une plus grande transparence et d'améliorer le cadre juridique de manière à favoriser le commerce et l'investissement en Asie. De nombreux investisseurs ne veulent pas investir dans des pays où il n'existe pas de cadre juridique qui puisse les soutenir équitablement. Il signale que l'ACDI a aidé des pays comme le Vietnam à améliorer leur cadre juridique et que le Canada a aidé la Chine à établir son système judiciaire.

Pour ce qui est des subventions au commerce, les États-Unis et l'Union européenne ont accordé des subventions massives. Le Canada espère que les subventions au commerce seront éliminées en temps et lieu.

Singapour

Le délégué de Singapour demande comment le Canada a fait connaître ses politiques environnementales à la population. Le délégué du Singapour (rapporteur) demande comment le Canada voit la collaboration avec d'autres pays sur les questions climatiques, comme le respect du Protocole de Kyoto. Il demande aussi au Canada de parler des efforts qu'il déploie pour protéger le cercle arctique.

Réponse du Canada

Le délégué du Canada dit qu'on peut susciter une plus grande prise en charge des questions environnementales notamment en lançant des initiatives écologiques pour la population. Avec le soutien du gouvernement, les pays pourraient amener les entreprises à emboîter le pas et à voir comment leur engagement peut leur être profitable. Les initiatives doivent commencer à la base et dans les écoles. En outre, une volonté politique est nécessaire dans ce domaine. Le Canada pourrait fournir des ressources et de l'information à ce sujet.

Le délégué du Canada dit que les questions climatiques ont gagné des appuis. Par exemple, les États-Unis ont pris des engagements et la Chine a changé sa position et a prêté une plus grande attention aux questions environnementales. Le Canada souligne qu'il s'agit d'un problème mondial et qu'il importe que tous travaillent ensemble sur ce dossier et s'échangent leurs meilleures pratiques.

Il ajoute que le Canada s'est penché sur la question du cercle polaire et a investi une somme d'argent considérable pour traiter de divers enjeux dont celui du cercle polaire. Des plans ont été dressés pour établir un centre scientifique international sur l'Arctique et travailler avec les États-Unis afin d'établir des capacités scientifiques et technologiques pour traiter de cette question. Il dit que les huit pays de l'Arctique reconnaissent l'importance de ce dossier et prévoient d'adopter des règles pour l'Arctique.

Indonésie

Le délégué de l'Indonésie soulève la question du changement climatique et demande les conseils et l'aide du Canada dans ce domaine.

Réponse du Canada

Le délégué du Canada dit que le Canada reconnaît avoir joué un rôle important et serait prêt à fournir de l'information à ce sujet. Toutefois, les pays doivent reconnaître ce qui peut être fait et ce qui ne peut pas être fait et se montrer plus prospectifs.

Il ajoute que la propriété intellectuelle est un aspect important à considérer dans le transfert de la technologie. Il signale que d'importantes sommes d'argent ont été investies pour développer des technologies et qu'il importe de s'assurer que des lois sont en place pour protéger la propriété intellectuelle des entreprises qui vont prêter main-forte à d'autres pays.

Philippines

Le délégué des Philippines parle de la gestion environnementale puisque de nombreux pays ont implanté des usines aux Philippines, mais les déchets environnementaux ne sont pas bien gérés. On parle aussi de la gestion des ressources humaines, en précisant que les critères ambigus de migration ont entraîné le chômage de nombreux Philippins. Un grand nombre se sont retrouvés dans des emplois inférieurs au lieu d'exercer leur profession.

Réponse du Canada

Le délégué du Canada dit que les Canadiens vivent aussi cette situation. Les Canadiens qui migrent dans une autre province doivent faire évaluer leurs compétences et ils ne sont pas nécessairement en mesure d'exercer leur profession. Le gouvernement du Canada a l'intention de travailler avec les provinces pour régler ce problème.

Quant aux questions environnementales, le Canada adopterait une mesure législative pour s'assurer qu'il y a des coûts pour l'environnement et que les déchets sont valorisés. Les grandes entreprises ont aussi mis en place des mesures pour remédier à ce problème.

Le Canada reconnaît la présence d'une importante communauté philippine au Canada et la remercie de son appui.

Laos

Le délégué du Laos demande les recommandations et l'aide du Canada dans les domaines du commerce et de l'investissement ainsi que des ressources humaines et du tourisme.

Réponse du Canada

Le Canada reconnaît que l'investissement étranger permettrait d'améliorer la qualité de vie au Laos. Toutefois, il importe que le Laos adopte une réglementation et un cadre juridique pour favoriser et soutenir l'investissement. Il encourage le Laos à se joindre à l'OMC pour profiter des occasions offertes. Il dit que le Canada est prêt à aider le Laos à examiner les critères d'adhésion

Malaisie

La déléguée de la Malaisie demande au Canada de faire part de son expérience dans l'éradication de la pauvreté. On reconnaît la nécessité d'examiner le seuil de la pauvreté et on tient à enrayer la pauvreté. Le logement est un des problèmes que connaît le pays et elle demande conseil au Canada sur la façon de résoudre ce problème et de construire des logements à prix modiques en peu de temps.

Réponse du Canada

Le délégué du Canada indique qu'il existe une structure pour soutenir l'éradication de la pauvreté. Par exemple, le Canada a une politique sur le logement et a lancé des

initiatives pour construire rapidement des maisons préfabriquées, ce qui contribue à résoudre les problèmes de logement. Il existe aussi des politiques d'allègement fiscal à l'intention des gens qui n'ont pas les moyens de payer des taxes. Le Canada a aussi misé sur l'expertise des ONG. Il a aussi offert des incitatifs sous forme d'allègement fiscal pour encourager les riches et les sociétés à faire des dons.

Qui plus est, il dit que les pays doivent faire de l'éradication de la pauvreté une priorité, mettre en place des politiques de réduction de la pauvreté et une infrastructure pour remédier à ce problème. Les pays peuvent aussi examiner les meilleures pratiques et apprendre des autres.

Le présent rapport du dialogue entre l'OIA et le Canada est soumis à l'examen et à l'approbation de la 29e assemblée générale de l'OIA.

Merci.

M. MASAGOS ZULKIFLI B M M
PRÉSIDENT

DR LIM WEE KIAK
RAPPORTEUR

ANNEXE C

INTRODUCTION

1 Conformément à la décision de la 28^e Assemblée générale de l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE (AIPA), qui s'est tenue du 18 au 24 août 2007 en Malaisie, et aux statuts de l'AIPA, la 29^e Assemblée générale a eu lieu à Singapour du 18 au 24 août 2008.

2 L'Assemblée a été présidée par M. Abdullah Tarmugi, président du Parlement de la République de Singapour et président de l'AIPA.

3 La 30^e AIPA se tiendra à Pattaya, en Thaïlande, du 2 au 8 août 2009.

DISCOURS DE BIENVENUE

4 Dans son discours de bienvenue, M. Abdullah Tarmugi, président de l'AIPA et président du Parlement de Singapour, a souhaité chaleureusement la bienvenue à tous les délégués et observateurs participant à la 29^e AIPA. Il a réaffirmé l'importance de la Charte de l'ANASE et du rôle que peut jouer l'AIPA dans le processus de création de la communauté des nations de l'Asie du Sud-Est conformément à la notion de consensus, de respect mutuel, de primauté du droit, de démocratie et de droits de la personne.

5 Il a demandé aux parlementaires en contact étroit avec les citoyens d'assurer le dialogue entre les gouvernements et le public pour que la construction d'une ANASE axée sur les personnes. Il a aussi incité les parlementaires à appuyer la mise en œuvre des accords de l'ANASE et la ratification rapide de la Charte de l'ANASE avant la tenue du 14^e Sommet de l'ANASE à Bangkok.

6 Il a souligné l'importance du dialogue avec les pays partenaires non membres de l'ANASE et de l'AIPA pour faciliter une compréhension mutuelle. Il a aussi mis l'accent sur la responsabilité des parlementaires pour assurer l'avenir de l'ANASE durant cette période excitante de changement et sensibiliser dans leurs circonscriptions, notamment auprès des jeunes, l'identité de plus en plus forte de l'ANASE afin que la prochaine génération soit une « génération ANASE ».

DISCOURS D'OUVERTURE

7 Le premier ministre de la République de Singapour, M. Lee Hsien Loong, a inauguré la 29^e AIPA le 20 août 2008. Dans son discours d'ouverture, il a souligné les nombreuses initiatives de l'ANASE visant à accélérer l'intégration régionale, notamment la Charte et le plan économique de l'ANASE qui permettront à l'ANASE de devenir un marché unique et une base de production d'ici 2015. Il a demandé que tous les États membres de l'Association ratifient rapidement la Charte de l'ANASE. Il a fait remarquer que compte tenu de la concurrence de la Chine et de l'Inde, le moment serait mal choisi pour l'ANASE de se reposer sur ses lauriers. Il a fait valoir la nécessité pour l'ANASE de devenir une région forte et intégrée, d'en faire un partenaire économique plus attrayant et intéressant pour les MNC, d'autres pays et organisations.

8 S'inspirant de l'expérience de l'UE, le premier ministre Lee a souligné combien il est important que les efforts d'intégration de l'ANASE soient soutenus par les pays

membres de l'Association. Un tel soutien reposerait sur l'appréciation par les citoyens de l'ANASE de la pertinence de l'Association dans leurs activités quotidiennes et ce soutien devrait se poursuivre au moyen de fréquentes interactions, de relations d'affaires et d'échanges entre les peuples.

9 Le premier ministre Lee a fait l'éloge de la vision et des idéaux des fondateurs de l'AIPA et souligné que leur objectif visant la création d'une communauté intégrée et florissante est encore d'actualité. Les fondateurs avaient compris que les intérêts de la région devaient prendre le pas sur les considérations nationales. Bien que les parlementaires soient membres de partis politiques différents, la coopération au sein de l'ANASE est une question non partisane pouvant recevoir l'aval de tous. Dans ce contexte, il a mis l'accent sur le rôle essentiel que peuvent jouer les parlements nationaux pour rapprocher l'ANASE des objectifs communs en soutenant la ratification et la mise en œuvre des accords de l'Association, y compris la Charte, et en œuvrant pour que les citoyens souscrivent à la vision de l'ANASE. Il a aussi insisté sur le rôle de l'AIPA dans le renforcement des rapports de personne à personne et de la compréhension entre les parlementaires dans leur rôle important « de ponts entre les peuples des différents pays de l'ANASE. »

10 Le premier ministre Lee s'est dit confiant que si les parlementaires continuent à être les porte-parole des opinions publiques, à s'opposer fermement à la xénophobie, à appuyer les politiques d'ouverture et d'intégration de nos économies, la région sera en mesure de poursuivre la croissance, la stabilité et le développement et, ce faisant, la pertinence et le poids stratégique de l'ANASE en seront consolidés. Il a conclu en souhaitant aux parlementaires de l'ANASE des discussions utiles, fructueuses et agréables.

DÉLÉGATIONS

11 Les délégations présentes sont : le Royaume du Cambodge sous la direction de Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei Heng Samrin, président de l'Assemblée nationale; l'Indonésie sous la direction de M. Agung Laksono, président de la Chambre des représentants; la République Démocratique Populaire du Laos sous la direction de M. Thonsing Thammavong, président de l'Assemblée nationale de la République Démocratique Populaire du Laos; la Malaisie sous la direction de Datuk Wan Junaidi Bin Tuanku Jaafar, vice-président de la Chambre des représentants; les Philippines sous la direction de M. Prospero Nograles, président de la Chambre des représentants; Singapour sous la direction de M. Matthias Yao Chih, vice-président du Parlement; la Thaïlande sous la direction de M. Chai Chidchob, président de l'Assemblée nationale; et le Vietnam sous la direction de Mme Tong Thi Phong, vice-présidente de l'Assemblée nationale.

12 Des délégations ayant statut d'observateur spécial étaient également présentes : Brunei Darussalam sous la direction de Yang Amat Lumia Pengiran Indera Mahkota Pengiran Anak Haji Kemaludin, président du Conseil législatif et le Myanmar sous la direction de M. Tun Shin, procureur général adjoint. D'autres délégations ont le statut d'observateur : l'Australie sous la direction de Mme Sharon Bird, députée; le Canada sous la direction commune des députés Bob Mills et Bryon Wilfert; la République populaire de Chine sous la direction de M. Zha Peixin, député; le Parlement européen

sous la direction de M. Hartmut Assauer, président de la délégation PE-ANASE; le Japon sous la direction de M. Youetsu Suzuki, député; la République de Corée sous la direction de M. Shin Hak Yong, député; la Papouasie-Nouvelle-Guinée sous la direction de M. Sai Beseo, député; la Fédération de Russie sous la direction de M. Sergey Shishkarev, président du Comité de la Douma nationale.

VICE-PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

13 L'Assemblée générale a élu les vice-présidents suivants : Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei Heng Samrin du Cambodge; M. Agung Laksono de l'Indonésie; M. Thonsing Thammavong de la République Démocratique Populaire du Laos; M. Datuk Wan Junaidi Bin Tuanku Jaafar de la Malaisie; M. Prospero Nograles des Philippines; M. Matthias Yao Chih de Singapour; M. Chai Chidchob de la Thaïlande et Mme Tong Thi Phong du Vietnam.

DÉCLARATIONS DES CHEFS DE DÉLÉGATION

14 Les chefs des délégations du Cambodge, de l'Indonésie, de la RDP du Laos, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour, de la Thaïlande, du Vietnam, de Brunei Darussalam et du Myanmar ont prononcé à tour de rôle une allocution durant la première session plénière de l'Assemblée générale.

Cambodge

15 Samdech Akka Moha Ponhea Chakrei Heng Samrin, président de l'Assemblée nationale du Royaume du Cambodge et chef de la délégation cambodgienne a souhaité à tous les délégués la bienvenue à la 29^e AIPA. Il s'est dit optimiste quant aux efforts visant une plus grande harmonisation entre les pays membres de l'ANASE par le renforcement de l'économie, l'avancement de la civilisation, la protection de la culture et une vision, une identité et une communauté uniques durant le processus de construction de l'ANASE. Il a mis l'accent sur l'engagement ferme et le rôle important des États membres de l'AIPA pour accélérer le projet de construction de la communauté conformément à la Charte de l'ANASE et à son Préambule. Il a souligné la nécessité de l'Assemblée de se concentrer sur deux questions : le problème lié à l'adoption et à la mise en œuvre des lois anti-drogue dans les pays membres et l'établissement d'une « approche intégrée » entre l'ANASE et l'AIPA pour assurer la durabilité et l'application efficace des résolutions de l'AIPA.

Indonésie

16 Dans son discours, M. Agung Laksono, président de la Chambre des représentants et chef de la délégation indonésienne a exprimé l'espoir de voir une AIPA plus forte jouer un rôle important dans la réalisation d'une communauté de l'ANASE en 2015. Selon lui, l'esprit de solidarité entre les membres, le renforcement des relations entre les États membres pour résoudre les problèmes territoriaux et la réunion annuelle avec des partenaires du dialogue de neuf parlements prouvent que l'existence de l'AIPA et ses relations avec le Secrétariat de l'ANASE se poursuivent bien.

17 Il a fait part aux délégués de la complexité de certains problèmes qui se posent au monde et à l'ANASE tels que la crise du prix des produits alimentaires et la sécurité énergétique. Il a souligné le résultat positif de l'Indonésie dans le règlement de la question liée au genre et la nécessité pour les parlementaires de poursuivre leurs

efforts visant le renforcement et la défense de la démocratie et des droits de la personne, ainsi que la promotion du dialogue entre les différents groupes raciaux et religieux de la région. L'AIPA devrait, en tant que tribune parlementaire, s'attaquer à ces problèmes et trouver des solutions durables. Il a aussi insisté sur la responsabilité qu'ont les parlementaires d'utiliser pleinement leur fonction pour améliorer la démocratie, créer la justice sociale et renforcer la loi et l'ordre dans leurs pays respectifs. Concernant la Charte, il a signalé que l'Indonésie fait partie des trois pays qui ne l'ont pas ratifiée. Il a réaffirmé le soutien de l'Indonésie au président de l'AIPA qui a pris des mesures concrètes pour le respect de la Charte par l'AIPA et les gouvernements des États membres. Il a déclaré que l'Indonésie soutiendra le secrétaire général de l'AIPA dans ses efforts visant la complète transformation de l'AIPA en une institution plus efficace et étroitement intégrée.

République Démocratique populaire du Laos

18 M. Thongsing Thammavong, président de l'Assemblée nationale et chef de la délégation de la RDP du Laos a félicité le Parlement de Singapour pour son excellente organisation de la 29^e AIPA et le gouvernement de Singapour pour les progrès notables enregistrés durant sa présidence de l'ANASE l'année précédente, notamment la signature de la Charte de l'ANASE et les progrès accomplis dans la politique concernant l'ANASE et les affaires de sécurité. Il a, toutefois, fait remarquer qu'il y a du travail à faire pour améliorer encore plus la coopération dans des domaines particuliers, tels que les secours apportés par la région en cas de catastrophe, les problèmes issus de la volatilité économique mondiale qui touchent la région et d'autres problèmes urgents, y compris la dégradation de l'environnement et la grippe aviaire. Bien que les réponses individuelles des pays aient été impressionnantes, il estime qu'une réponse régionale plus globale à de tels événements est nécessaire. L'AIPA et les parlements qui en sont membres ont donc un rôle essentiel à jouer pour régler ces problèmes et appuyer la poursuite de l'intégration de l'ANASE. Étant donné la ratification de la Charte par la majorité des parlements nationaux, il a déclaré que leur priorité serait d'examiner systématiquement leurs législations nationales pour s'assurer de leur conformité et surveiller l'application de la Charte. Pour sa part, l'Assemblée nationale de la RDP du Laos est très heureuse à l'idée d'accueillir la 17^e réunion annuelle du Forum Parlementaire de l'Asie Pacifique en janvier 2009 et invite tous les délégués de l'AIPA à y assister.

Malaisie

19 Datuk Wan Junaidi Bin Tuanku Jaafar, vice-président de la Chambre des représentants et chef de la délégation malaisienne, s'est exprimé au nom du président du Dewan Rakyat. Il a mentionné le plan d'action de Vientiane, les plans d'action, le groupe de travail de haut niveau, la Charte de l'ANASE, le plan économique, la politique, la sécurité et la communauté socioculturelle dans l'espoir que tous les États membres ratifieront la Charte et feront des efforts concertés pour réaliser le rêve d'une vision, d'une identité, d'une communauté qui a du cœur d'ici 2020.

20 Il a demandé à nouveau que l'on accorde à l'AIPA le statut de partenaire égal dans le développement des communautés au niveau régional et dans l'ANASE en

étant, par exemple, invitée aux réunions de tout niveau de l'ANASE à titre d'observateur spécial.

21 Conformément à la Charte, l'ANASE a mis sur pied un groupe de travail de haut niveau pour étudier la création d'un organisme des droits de la personne et d'un groupe d'experts juridiques de la Charte. L'Association a mis en place un mécanisme pour l'intégration de l'ANASE en tant que communauté économique d'ici 2015, ASEAN +3, l'Initiative Chiang Mai, la gestion de la crise financière et un plus grand rôle des parlementaires. Nous devons exploiter les possibilités et le potentiel offerts par les 500 millions d'habitants des pays de l'ANASE tout comme l'a fait l'Union européenne avec 489,2 millions d'Européens.

Philippines

22 M. Prospero Nograles, président de la Chambre des représentants et chef de la délégation des Philippines, a fait l'éloge de la vision des fondateurs de l'AIPA en soulignant qu'elle est encore d'actualité. Il a fait remarquer l'évolution de l'ANASE et les progrès accomplis dans la concrétisation de l'objectif d'une communauté unique d'ici 2015. Signalant que le plan de la communauté économique de l'ANASE est terminé et que les hauts fonctionnaires travaillent actuellement sur d'autres projets pour les piliers politiques et socioculturels, il s'est dit confiant que l'ANASE établira une feuille de route claire pour son projet de construction d'une communauté qui a du cœur d'ici la fin de 2008. Il a demandé à l'AIPA non seulement d'appuyer la construction d'une forte communauté de l'ANASE, mais d'œuvrer pour atteindre l'objectif commun, soit une même vision pour tous les pays membres d'ici 2015.

23 Compte tenu des crises alimentaire et énergétique, il a proposé l'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire en consultation avec des experts et des intervenants. Le plan doit être réaliste, clair et avoir des calendriers et des échéances. Il a insisté sur la nécessité des pays membres de l'ANASE de collaborer étroitement afin de réduire leur dépendance à l'égard des carburants conventionnels en améliorant l'efficacité énergétique et les programmes d'économie d'énergie, en favorisant le développement de l'énergie hydroélectrique, des énergies renouvelables et de la production et l'utilisation des biocombustibles. Il y a de bons motifs de croire à la possibilité d'un marché de l'énergie intégré dans la région. Il s'est déclaré favorable à la rédaction définitive, l'adoption et la ratification de l'accord sur la sécurité énergétique de l'ANASE approuvé par les ministres de l'Énergie de l'ANASE au Sommet de l'Association au mois de décembre. Il a également souligné l'intérêt que portent les Philippines à la rédaction du mandat de l'organisme des droits de la personne de l'ANASE et il espère que ce mandat sera défini complètement d'ici l'année prochaine. Il a indiqué que l'AIPA et l'ANASE appuient les efforts visant à ce que la région prenne plus en compte les intérêts des peuples. Dans ce contexte, l'AIPA et l'Association doivent poursuivre leurs efforts pour proposer des réformes qui permettront une plus grande participation du citoyen ordinaire de l'ANASE au processus de prise de décisions des gouvernements de l'Association.

Singapour

24 M. Matthias Yao Chih, vice-président du Parlement de Singapour et chef de la délégation de Singapour a brièvement dressé l'inventaire des importantes mesures

entreprises par l'ANASE durant la présidence de Singapour l'an dernier et a souligné le rôle important de la Charte de l'ANASE pour faire avancer l'organisation régionale. Il a noté le rôle que continue à jouer l'AIPA dans l'établissement des relations entre les pays membres de l'ANASE accentuant ainsi les efforts de construction de la communauté de l'ANASE. Il a rappelé l'importance du rôle que jouent les parlementaires en tant que porte-parole des citoyens dans le projet de réalisation d'une ANASE plus axée sur les gens. Les parlementaires pourraient être un catalyseur dans le processus de construction de la communauté et assurer la mise en œuvre efficace des accords de l'ANASE dans chacun des pays membres. Il a demandé que l'AIPA continue à jouer un rôle constructif dans l'adoption de résolutions jugées acceptables par les pays membres et qui reflètent les aspirations et les préoccupations des citoyens.

Thaïlande

25 Dans son discours, M. Chai Chidchob, président de l'Assemblée nationale du Royaume de Thaïlande et chef de la délégation thaïlandaise, a déclaré que l'AIPA a favorisé et facilité la réalisation des objectifs de l'ANASE stipulés dans la Déclaration de l'ANASE faite à Bangkok, en Thaïlande, le mois d'août 1967, ainsi que ceux de la vision 2020 de l'Association, ce qui a conduit à la concrétisation d'une communauté de l'ANASE forte et unie. Compte tenu qu'en vertu de la Charte de l'ANASE, l'AIPA est un organisme consultatif essentiel de l'Association, il a déclaré que la création d'un mécanisme permanent -- le caucus de l'AIPA -- pour faire avancer les mesures législatives communes est important pour l'AIPA. Ce caucus est un pas en avant vers l'intégration juridique qui améliorera l'image de l'AIPA en tant qu'organisme législatif régional ayant un mandat bien défini de proposition de mesures législatives pour la coopération au sein de l'ANASE. Il a aussi mentionné que la Thaïlande, en tant que membre fondateur de l'AIPA et de l'ANASE, poursuivra ses efforts visant à ce que l'AIPA soit, durant sa quatrième décennie d'existence, l'Assemblée interparlementaire efficace de l'ANASE.

Vietnam

26 Mme Tong Thi Phong, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Vietnam, a réaffirmé le soutien du Vietnam à la poursuite de la coopération dans l'ANASE dans les domaines de la sécurité énergétique, de la sécurité alimentaire et de la protection de l'environnement et aussi à l'accélération du développement des trois piliers de l'ANASE. Elle a demandé à tous les pays membres de ratifier rapidement la Charte de l'ANASE et de renforcer le rôle du Parlement pour qu'il surveille la mise en œuvre des accords signés par les gouvernements de l'ANASE. Elle a rappelé aux parlementaires le rôle important qu'ils ont pour faire connaître l'ANASE et l'AIPA au public et pour promouvoir l'intégration régionale. Elle a recommandé que pour que l'AIPA puisse remplir son rôle pleinement, l'Assemblée doit améliorer ses mécanismes de fonctionnement et d'organisation, y compris le secrétariat de l'AIPA. Elle a assuré l'AIPA de la coopération et de l'appui constants du Vietnam.

Brunei Darussalam

27 Yang Amat Mulia Pengiran Indera Mahkota Pengiran Anak Haji Kemaludin, président du Conseil législatif et chef de la délégation de Brunei Darussalam, a exprimé ses remerciements pour l'hospitalité chaleureuse offerte à sa délégation. Dans son

discours, il a souligné l'importance de la Charte et le rôle essentiel de l'ANASE dans le maintien de la paix et de la stabilité dans la région. Il est d'avis que les parlementaires ont un rôle à jouer pour assurer que l'ANASE puisse atteindre ses objectifs. Pour cela, les parlementaires doivent être au service du peuple et régler certains problèmes qui se posent à l'ANASE; ils inculqueront ainsi une identité de l'ANASE aux citoyens et une meilleure compréhension de ce que l'Association représente et de ce qu'elle peut leur apporter, ainsi l'ANASE sera plus pertinente et aura une plus grande signification pour tous. Il a fait part de sa satisfaction générale quant à l'état de la coopération de l'ANASE, à ce jour, dans l'établissement de relations avec des partenaires extérieurs, dans le commerce, la politique et la sécurité ainsi que dans le développement de la coopération. Il a suggéré que les États membres de l'ANASE continuent à collaborer pour relever les défis tels que la gestion des secours en cas de catastrophe et les plans des trois piliers visant à concrétiser le projet de communauté de l'ANASE d'ici 2015. Dans ce contexte, il a dit que les parlementaires pourraient utiliser l'Initiative pour l'intégration de l'ASEAN afin de combler le fossé de développement entre les États membres de l'Association. L'AIPA devrait aussi renforcer la sensibilisation du public et participer aux discussions sur des problèmes urgents tels que la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et la volatilité financière mondiale.

Myanmar

28 M. Tun Shin, chef de la délégation du Myanmar, a remercié le pays hôte pour son bel accueil et son hospitalité chaleureuse. Il a remercié l'AIPA pour le travail fait durant l'année passée. Il a fait part à l'Assemblée générale de l'état actuel du processus de démocratisation au Myanmar. Il a souligné que la Constitution a été approuvée par une majorité écrasante de 92,48 p. 100 d'électeurs et qu'elle a été adoptée le 29 mai 2008. Il a rappelé que le gouvernement poursuivra inébranlablement ses efforts pour mettre en œuvre les trois étapes restantes de la feuille de route et que le gouvernement a annoncé qu'il tiendra des élections générales multipartites libres et équitables en 2010.

29 Il a aussi informé l'Assemblée générale des effets du cyclone Nargis à Myanmar et a remercié les pays de l'ANASE pour l'aide qu'ils ont apportée à ce pays quand il en a eu besoin. Il s'est aussi félicité du travail de l'Assemblée générale et des grands efforts qu'elle a déployés pour adopter les importantes résolutions.

AFFAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

30 Le Comité exécutif a examiné la requête que lui a remise la Members of Parliament Union (Burma) lors de la 28^e AIPA tenue à Kuala Lumpur en 2007 demandant qu'elle puisse assister à l'AIPA à titre « d'observateur spécial ». Le comité exécutif n'a pas encore pu répondre favorablement du fait que la demande n'a pas obtenu le consensus.

AFFAIRES POLITIQUES

31 Les délibérations de l'Assemblée ont porté sur le rôle de l'AIPA relativement à la Charte et sa contribution et aussi sur l'importance du renforcement de la démocratie et de la promotion et la protection des droits de la personne au sein de l'ANASE.

Le rôle de l'AIPA relativement à la Charte de l'ANASE et sa contribution

32 L'Assemblée a demandé la ratification rapide de la Charte de l'ANASE afin qu'elle prenne effet d'ici le 14^e Sommet de l'Association prévu en décembre 2008. L'Assemblée a mis l'accent sur le rôle essentiel des parlementaires de l'ANASE pour consolider l'intégration régionale au profit des peuples de l'ANASE. L'Assemblée a appuyé la mise en œuvre de la Charte de l'ANASE par le biais de la formulation et de la promulgation d'une législation nationale conforme à la Charte. L'Assemblée a convenu de promouvoir au sein de l'ANASE et en vertu de la Charte un système fondé sur des règles. L'Assemblée a réaffirmé l'importance des principes relatifs à la démocratie, aux droits de la personne et à la primauté du droit.

Renforcement de la démocratie, promotion et protection des droits de la personne

33 L'Assemblée a signalé que la création d'un organisme des droits de la personne dans l'ANASE a été mandatée par la Charte et elle a accueilli favorablement la mise sur pied d'un groupe de travail de haut niveau pour cet organisme. L'Assemblée a insisté sur le fait que la démocratie parlementaire ne peut être vraiment significative que si les femmes bénéficient de possibilités et de droits de représentation égaux au Parlement, et elle incite vigoureusement les pays membres de l'ANASE et les parlements membres de l'AIPA à assurer la concrétisation de cette égalité dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. L'Assemblée a aussi demandé à tous les parlements membres de l'ANASE d'œuvrer pour la démocratie en tenant des élections ouvertes, transparentes, libres et équitables et en construisant une société axée sur le savoir afin d'appuyer la pratique de la démocratie. L'Assemblée exhorte aussi tous les parlements à soutenir totalement les efforts visant la création d'un organisme des droits de la personne et à encourager tous les intervenants concernés à participer au processus de création.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

34 Pour rétrécir le fossé de développement économique entre les pays membres et accélérer l'intégration économique du Royaume du Cambodge, de la République Démocratique Populaire du Laos et du Vietnam (CLMV) dans l'ANASE, l'Assemblée a encouragé la mise en œuvre effective du 2^e plan de travail de l'IAI de 2009-2015 et du plan pour l'élaboration des politiques de l'ANASE pour le développement des PME de 2004-2014. L'Assemblée a aussi réclamé l'utilisation des meilleures pratiques dans les PME; la promotion de la constitution de réseaux d'entraide et d'échanges techniques et la participation des PME aux réseaux de production et de distribution régionaux.

35 L'Assemblée a reconnu que l'intégration économique de l'ANASE favorisera un environnement compétitif et prospère qui attirera des investisseurs et engendrera des profits pour les entreprises locales. L'Assemblée a aussi mis l'accent sur le fait que l'ANASE continuera à jouer un rôle essentiel dans la région Asie-Pacifique et sur la scène internationale en cultivant des liens étroits avec les partenaires extérieurs à l'ANASE dont le but de maximiser, au profit des peuples de l'ANASE, les gains économiques issus de la mondialisation rapide.

36 L'Assemblée a insisté sur la nécessité de se conformer à des normes plus élevées de respect de l'environnement au moyen du développement durable, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. L'Assemblée reconnaît aussi que

la coopération entre les pays membres est nécessaire pour favoriser des cadres réglementaires efficaces qui empêcheraient l'effet négatif de la spéculation des prix du pétrole et d'autres denrées comme les produits alimentaires. Finalement, l'Assemblée a convenu de la nécessité de renforcer la sécurité énergétique dans la région en protégeant les voies maritimes vitales pour les besoins énergétiques, particulièrement les détroits de Malacca et de Singapour.

AFFAIRES SOCIALES

Établissement de l'identité de l'ANASE

37 L'Assemblée est résolue à promouvoir l'identité de l'ANASE auprès des peuples et des dirigeants au moyen de politiques, de programmes et d'événements axés sur l'ANASE et portant sur les piliers politique-sécurité, économique et socioculturel de la communauté de l'ANASE.

Élimination de la pauvreté

38 Les membres de l'Assemblée se sont mis d'accord sur la nécessité pour chaque pays d'élaborer dans des délais raisonnables des plans d'action concrets visant l'élimination de la pauvreté.

Harmonie raciale et religieuse

39 L'Assemblée est résolue à promouvoir la coexistence pacifique et le partage des valeurs des différentes communautés culturelles et religieuses et, par conséquent, appuie les possibilités de dialogues, de coopération et d'échanges aux niveaux local, national et régional en vue de renforcer l'harmonie raciale et religieuse dans la communauté de l'ANASE.

Durabilité de l'environnement

40 L'Assemblée a modifié certaines parties de la résolution et a décidé d'incorporer le projet de résolution de Singapour dans la résolution proposée par le Vietnam.

41 L'Assemblée a reconnu l'interdépendance et la complexité des problèmes liés à l'environnement, au changement climatique et au développement durable. Le comité a convenu que tous les pays de l'AIPA devraient coopérer pour mettre en œuvre des pratiques écologiquement durables, lutter contre la pollution transfrontalière de l'environnement, améliorer l'accès à de l'eau potable saine, améliorer l'efficacité énergétique et augmenter la couverture forestière totale des pays de l'ANASE.

Sécurité alimentaire

42 L'Assemblée est d'accord pour appuyer l'engagement des gouvernements de l'ANASE visant à mettre en œuvre les mesures destinées à diminuer les effets de l'augmentation du prix des produits alimentaires dans la région et pour favoriser l'échange des expériences et des meilleures pratiques des gouvernements de l'Association. L'Assemblée a convenu que les gouvernements de l'ANASE prennent des mesures interdisant les exactions pendant les périodes de crise, favorisant des prix raisonnables et empêchant des prix excessifs.

Création du Comité d'experts de l'AIPA sur la coopération juridique pour lutter contre la traite des personnes

43 L'Assemblée a signalé la création du Comité d'experts de l'AIPA sur la coopération juridique pour lutter contre la traite des personnes et a convenu que la première réunion de ce comité se tiendra en temps opportun.

Rapport de la 5^e réunion du Comité d'enquête de l'AIPA pour combattre la menace de la drogue et résolution sur le contrôle des cultures des drogues synthétiques et illicites

44 L'Assemblée a mentionné le rapport de la 5^e réunion du Comité d'enquête de l'AIPA. L'Assemblée a aussi convenu de renforcer les partenariats entre les parlementaires dans le secteur public, le secteur privé et les collectivités afin d'améliorer, entre autres, la réglementation des produits chimiques précurseurs, le développement d'un programme d'éducation à des fins préventives et le renforcement des capacités et des ressources nationales pour contrôler les cultures des drogues synthétiques et illicites.

Examen des résolutions de la 28^e AIPA sur la coopération en matière d'éducation et de questions de migration

45 L'Assemblée a convenu de rappeler aux pays membres de l'AIPA de mettre en œuvre la résolution n^o. 28GA/2007/Soc/04 *sur la coopération en matière d'éducation dans le développement des ressources humaines dans les pays membres de l'AIPA* et la résolution no. 28GA/2007/Soc/06 *sur la coopération en matière de migration et de protection des droits du travailleur migrant* qui ont été adoptées l'année dernière à Kuala Lumpur et d'en faire rapport à la prochaine Assemblée générale.

QUESTIONS D'ORGANISATION

46 L'Assemblée a adopté toutes les résolutions à l'ordre du jour.

47 L'Assemblée a approuvé l'augmentation des salaires du secrétaire du secrétaire général de 350 à 550 dollars américains par mois ainsi que l'augmentation de salaire du chauffeur (messagerie) de 145 à 275 dollars américains par mois.

48 L'Assemblée a signalé que l'accord entre l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE (AIPA) et le gouvernement de la République d'Indonésie portant sur les privilèges et immunités du secrétariat de l'AIPA et dont le projet avait été approuvé par la 28^e Assemblée générale, n'a pas été signé, car le gouvernement de la République d'Indonésie étudie la possibilité d'un accord-cadre sur les privilèges et immunités diplomatiques pour tous les organismes de l'ANASE à Jakarta, y compris le secrétariat de l'AIPA. L'Assemblée est d'accord à ce que le secrétaire général signe l'accord-cadre au nom du secrétariat de l'AIPA.

49 Concernant la ratification de la Charte de l'ANASE et la prévision d'une participation accrue de l'AIPA aux réunions et aux activités connexes de l'ANASE, le secrétariat de l'AIPA a été chargé d'évaluer le degré de participation de l'AIPA aux réunions de l'ANASE, y compris les incidences financières sur le budget de l'AIPA, et de faire des recommandations appropriées à la 30^e Assemblée générale.

50 L'Assemblée a approuvé la création du caucus de l'AIPA Caucus et a remercié la Malaisie d'avoir volontairement proposé d'accueillir sur son territoire la première réunion en 2009, la date et le lieu de cette réunion seront déterminés par la Malaisie en temps opportun.

51 La délégation thaïlandaise a signalé que la 30^e Assemblée générale se tiendra à Pattaya, en Thaïlande, du 2 au 8 août 2009.

FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'AIPA (WAIPA)

Coopération des femmes dans les activités politiques et socioéconomiques

52 La réunion a reconnu l'importance des femmes, leur participation aux activités politiques et socioéconomiques et aussi leur participation accrue à tous les niveaux de prises de décisions nationales et politiques. Les pays membres de l'ANASE et les parlements de l'AIPA ont été invités à accroître la sensibilisation des femmes envers la participation politique et à faciliter leur contribution au processus de prise de décisions.

53 Suite à l'adoption de la résolution ci-dessus, le Vietnam a informé les participants qu'il organisera au quatrième trimestre de 2009 un séminaire sur les femmes dans le processus législatif.

Les femmes, la pauvreté et le développement économique

54 L'Assemblée a souligné le rôle des femmes dans le développement économique et social et a discuté des mesures visant l'éradication de la féminisation de la pauvreté. Cette éradication est possible au moyen de mesures prises par les gouvernements et les collectivités, mesures qui renforceraient la disponibilité et l'accessibilité de ressources telles que l'éducation et les soins de santé. En outre, l'Assemblée a rappelé l'importance du soutien aux entreprises et aux coopératives dirigées par des femmes. Les pays membres de l'ANASE ont été invités à collaborer pour fournir l'aide technique, l'information et les connaissances avec pour objectif l'autonomisation des femmes.

Les femmes au pouvoir et leur rôle actif dans la société

55 L'Assemblée a reconnu la contribution essentielle des femmes aux prises de décisions et le rôle de premier plan qu'elles ont joué dans tous les domaines. L'accent a été mis sur la nécessité d'une collaboration et coopération accrues entre les pays membres de l'ANASE au niveau de l'échange des renseignements, des connaissances, des compétences, de l'expérience et de l'expertise. L'Assemblée a préconisé la mise en œuvre de politiques, de plans d'action et de programmes visant à accélérer l'intégration de la dimension de genre et l'élimination des stéréotypes basés sur le sexe.

DIALOGUES AVEC LES PAYS OBSERVATEURS

56 L'Assemblée, par l'intermédiaire de ses groupes d'experts, a tenu séparément des réunions avec les pays observateurs, à savoir l'Australie, le Canada, la République populaire de Chine, le Parlement européen, le Japon, la République de Corée, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Fédération de Russie.

30^e AIPA

57 L'Assemblée générale a accepté l'offre aimable de la Thaïlande de tenir la 30^e Assemblée générale du 2 au 8 août 2009 à Pattaya.

RECONNAISSANCE AU PAYS HÔTE

58 Les délégations prenant part à l'Assemblée ont exprimé leur sincère reconnaissance au gouvernement, au Parlement ainsi qu'au peuple de Singapour pour leur cordiale hospitalité et les excellents arrangements pris pour la 29^e AIPA.

L'ESPRIT DE L'ANASE

59 La 29^e AIPA s'est déroulée dans l'esprit traditionnel d'amitié, de fraternité et de coopération de l'ANASE et dans le respect des principes de « musyawarah » (délibération) et de « mafakat » (consensus).